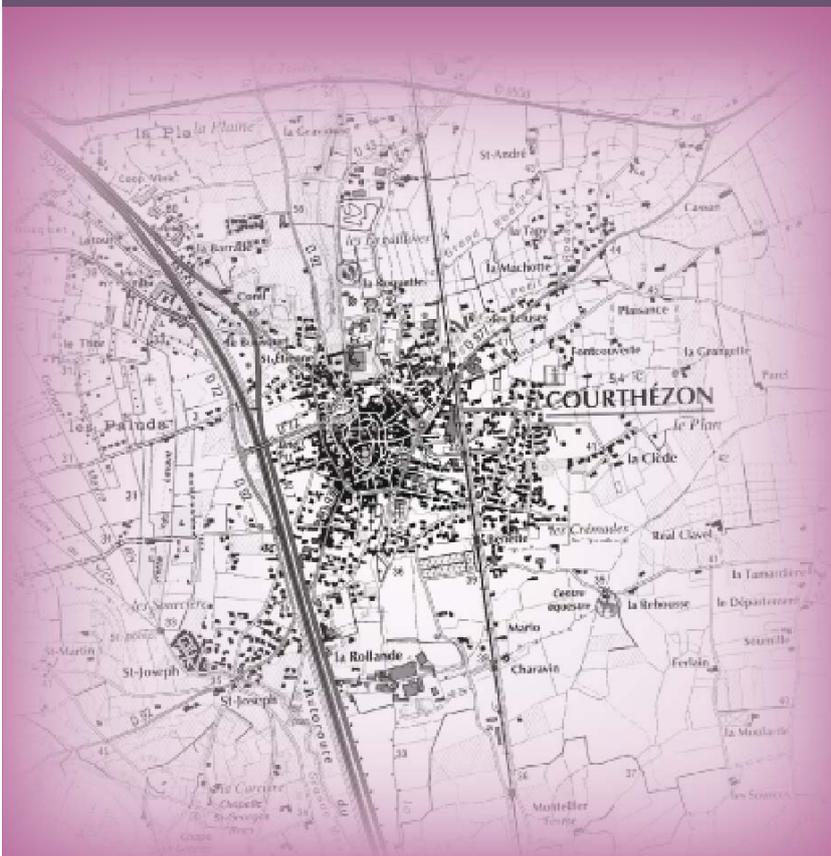


# COURTHÉZON, *depuis les douves jusqu'à l'Ouvèze*



- CIRCUIT PÉDESTRE : 1h00
- CIRCUIT CYCLO : 2h30

- DÉPART  
Rue du Château



**De la Seille à l'Ouvèze**, partez à la découverte du patrimoine lié aux crues à Courthézon. Deux parcours vous emmènent à la rencontre d'une longue histoire qui a laissé des traces dans le paysage et les mémoires.

# Edito

*Ce livret a été réalisé par le Centre Méditerranéen de l'Environnement - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de Vaucluse*

## Les topoguides « la mémoire des risques »

Le paysage porte de nombreuses traces de la cohabitation des hommes avec les phénomènes naturels et la mémoire des anciens en est souvent marquée. Tout ce patrimoine matériel et immatériel mérite d'être valorisé, afin que chacun puisse mieux connaître son territoire et s'y adapter.

En partenariat financier avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Général de Vaucluse, le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME) réalise depuis 2006 des parcours de découverte du patrimoine lié aux risques naturels afin d'entretenir la « mémoire des risques ».

Depuis 20 ans, le Pôle Risques du CME, association labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, s'implique dans l'information et la sensibilisation aux risques naturels majeurs. Son action à destination d'un public

large (scolaires, élus, techniciens, animateurs, grand public, étudiants) s'appuie sur des outils pédagogiques variés (expositions, jeux de rôle, exercices de simulation, films, cd-rom, etc.), élaborés au fil du temps et des attentes locales.

L'ensemble de ce travail est l'expression de notre mission d'intérêt général dans un domaine essentiel de la vie de la cité.

*Jean-Baptiste Lanaspèze,*  
Président du CME



Le CME est notamment le concepteur du jeu de rôle RIVERMED, outil de réflexion sur l'aménagement en zone inondable.

# *Le mot du maire*

*La plus grande majorité des guides touristiques invitent les visiteurs à venir découvrir les richesses patrimoniales propres à la ville ou au village concerné. Le document que vous allez parcourir présente la particularité de s'intéresser au domaine naturel et de manière plus spécifique aux contraintes et conséquences que la présence de l'Ouvèze et de ses crues peuvent entraîner sur notre territoire.*

*Nous vous invitons ainsi à un parcours pédestre et cycliste qui vous encourage à mieux connaître la nature, les risques qu'elle entraîne et les moyens mis en oeuvre pour les réduire. Ainsi, c'est un voyage à travers le temps et l'espace qui s'offre à vous et que vous aurez, j'en suis sûr, beaucoup de plaisir à découvrir.*

*Alain Rochebonne  
Maire*

# Sommaire

<i>Edito</i> .....	2
<i>Le mot du maire</i> .....	3
<i>Présentation</i> .....	5

## **Parcours pédestre, dans le centre (plan) 6**

1. <i>Des origines à nos jours</i> .....	7
2. <i>Le château des marais</i> .....	9
3. <i>Les douves de Courthézon</i> .....	10
4. <i>Fermer sa porte</i> .....	12
5. <i>Pom... pieds dans l'eau !</i> .....	14
6. <i>La circulation de l'eau</i> .....	15

## **Parcours cycliste, dans la plaine (plan) 16**

7. <i>Les mas de la colline</i> .....	18
8. <i>Sur les rives de l'Ouvèze</i> .....	20
9. <i>Les Paluds</i> .....	23
10. <i>L'éponge de Courthézon</i> .....	25

<i>Glossaire</i> .....	27
<i>Comment se protéger en cas d'inondation ?</i> .....	28
<i>Bibliographie et Remerciements</i> .....	29

# Présentation

**Courthézon**, traversée par la Seille et bordée par l'Ouvèze, a vu de nombreuses fois ses terres envahies par les eaux. Cette histoire ancienne a laissé des traces, tant dans les mémoires que dans le paysage. Ce topoguide vous propose de partir à la découverte de ce patrimoine lié aux crues\* à travers deux parcours : l'un pédestre, dans le centre, l'autre cycliste, dans la plaine.

## Le réseau hydrologique

A Courthézon coulent deux rivières : la Seille, qui traverse le territoire en son centre, et l'Ouvèze, qui forme la limite orientale de la commune. Elles se rejoignent plus au sud, à Bédarrides, où la Seille se jette dans l'Ouvèze. Ce réseau est complété par un ruisseau constitué de deux bras, le Petit et le Grand Roannel, ainsi que par des mayres\* dont la principale est la Grande Mayre.

Outre le quartier des Paluds à l'ouest (voir étape 9), Courthézon est inondable sur toute sa moitié est, entre la Seille et l'Ouvèze.

## Précisions :

✦ Ces parcours vous emmènent à proximité des cours d'eau. Ne vous y promenez pas en cas de risque d'inondation.

✦ Merci de respecter les propriétés privées.

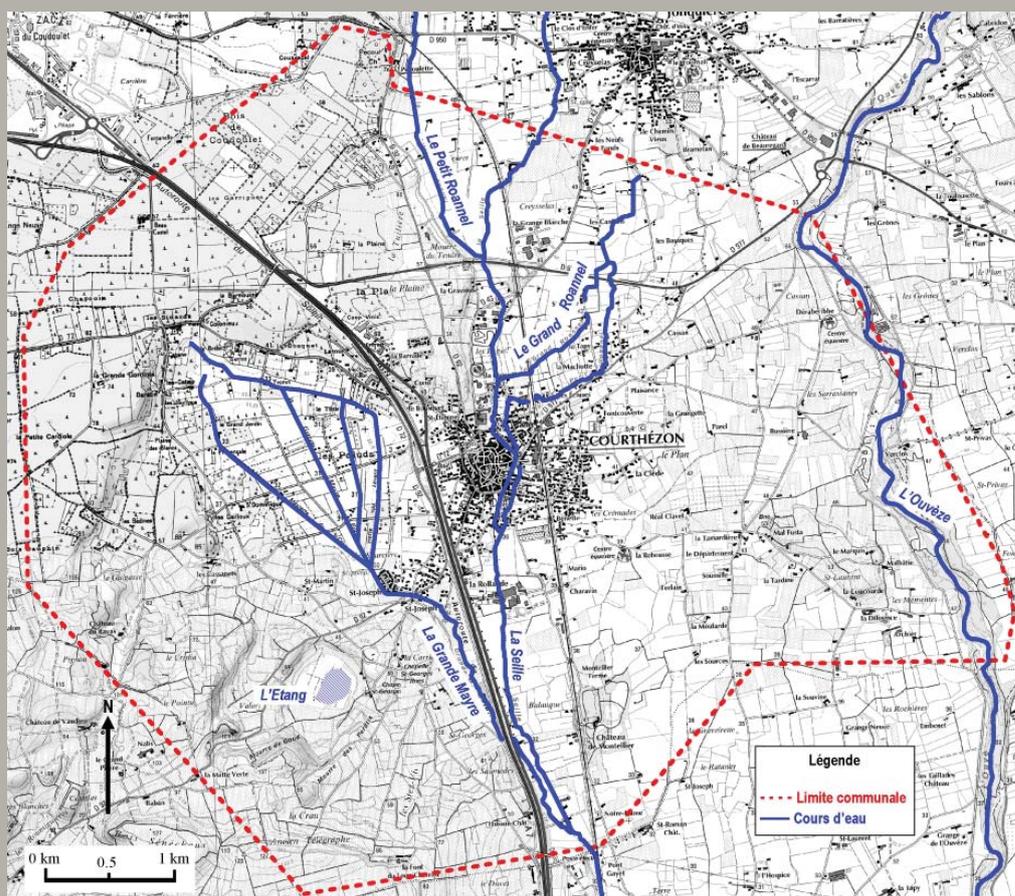
✦ Le parcours cycliste peut se faire avec un vélo classique.

✦ Soyez prudents sur l'ensemble du circuit. Vous seuls pourrez être tenus pour responsables en cas d'incident.

Les mots suivis d'une \* sont expliqués dans le glossaire, p 27.

Les mots en gras sont expliqués dans un encart technique (encadré blanc) au sein de la même page.

Vous les retrouverez généralement dans le glossaire.



# Parcours pédestre, dans le centre



# 1. Des origines à nos jours

Rendez-vous Rue du Château, le long des remparts.



## Un choix stratégique

Configuration commune à de nombreux villages anciens, les premiers habitants (époque préhistorique) se sont établis sur les hauteurs à proximité de l'eau. Cela permettait d'avoir à la fois la sécurité d'un point de vue, pour anticiper l'arrivée d'étrangers, et les ressources d'un territoire fertile.

A l'époque romaine, un castrum fut construit en haut de la colline. C'est sur les bases de ce castrum que plus tard, au VIII<sup>ème</sup> siècle, fut édifié un château entouré des remparts le long desquels vous vous trouvez.

...Le p'tit plus

Selon l'époque ou les sources, on découvre de nombreuses variations du nom de Courthézon. C'est peut-être ce qui explique les différentes étymologies qui lui sont attribuées. Parmi celles-ci se trouvent des interprétations grecques et latines évoquant le lien avec l'Ouvèze : respectivement « habitation sur l'Ouvèze » et « enceinte près de l'Ouvèze ».

A votre **avis** ?

« Crue » et « inondation » sont-ils des synonymes?

Réponse : Non. Une crue est une augmentation du débit\* dans le lit\* du cours d'eau. On parle d'inondation lorsque la crue est tellement importante qu'elle entraîne un débordement dans une zone habituellement hors d'eau.

## L'eau : entre atouts et contraintes

Les cours d'eau offraient aux habitants la boisson, la nourriture, l'énergie, le transport, etc. Mais ils constituaient aussi des obstacles à franchir pour lesquels il fallut inventer divers systèmes au fil du temps (voir étape 8).

Les inondations sont une particularité à mi-chemin entre atout et contrainte. Autrefois, les gens en souffraient peu ou rarement. D'une part, parce qu'ils s'établissaient généralement en sécurité, par exemple sur les hauteurs, comme c'est le cas à Courthézon ; d'autre part, parce qu'ils possédaient beaucoup moins de biens qu'aujourd'hui. En revanche, les débordements profitaient aux terres qui étaient fertilisées par les dépôts de limons. Au fil du temps, avec l'extension de la commune et une moindre connaissance du milieu par les habitants, les enjeux exposés aux inondations ont augmenté.



Extrait de la carte du Père Bonfa (1696).

## 2. Le château des marais

*Rendez-vous au Château Val Seille.*

Personnage important de Courthézon, Elie Dussaud fit construire le Château de Val Seille en 1868. Il fut agrandi sur sa façade postérieure en 1872. Le caractère marécageux du site ne le dissuada pas, bien au contraire : il sut non seulement s'y adapter mais aussi le valoriser. Ainsi, fontaines, rivières et jeux



Source : Mairie Courthézon

### Mise hors d'eau

Afin d'assurer une bonne mise hors d'eau du château, non seulement celui-ci est surélevé mais ses fondations ont été faites sur pilotis. Cependant, ces précautions étaient probablement plus relatives à l'humidité qu'au risque de crue\*. D'ailleurs, cette zone n'a pas été inondée lors d'évènements majeurs, tels que 1992 ou 2002.

### Construire sur pilotis

La construction sur pilotis est une solution très peu utilisée en France dans le cadre de l'aménagement en zone inondable. Il semble que les raisons principales soient :

- le risque de formation d'embâcles\* (des éléments emportés par la crue sont bloqués par les pilotis et finissent par former un barrage artificiel)
- la difficulté à évacuer les victimes en cas d'inondation\*
- l'esthétique d'un type d'habitat peu courant



### 3. Les douves de Courthézon

Rendez-vous au bord de la Seille, dans la Rue Charles Sauvan .

Vous vous trouvez au bord des anciennes douves de la cité qui étaient alimentées par la Seille. En 1289, le lit\* de la rivière fut modifié de manière à former un fossé le long des remparts est et sud. Sur cette partie, l'enceinte de la ville est nettement moins haute et une protection supplémentaire s'avérait nécessaire. Sur la Porte Belle Croix, que vous découvrirez en vous rendant à l'étape suivante, on voit encore les emplacements destinés à accueillir les grosses chaînes qui retenaient le pont-levis.

#### Sous ses airs de petite rivière...

La Seille, rivière d'une douzaine de kilomètres, prend sa source à Jonquières, traverse Courthézon en longeant le centre-ville et se jette dans l'Ouvèze à Bédarrides.

Telle qu'on la voit généralement, elle s'écoule tranquillement, grâce à sa faible pente (0.29%) et un **débit** moyen annuel de quelques m<sup>3</sup>/s. Mais ne vous y fiez pas : en cas de fortes pluies et avec l'apport des divers ruisseaux et mayres\* qui l'alimentent (Roannel, Grande Mayre, etc.) elle peut changer radicalement de profil. En septembre 2002, son débit est monté jusqu'à 130 m<sup>3</sup>/s (au nord de Bédarrides) et l'eau a atteint des hauteurs de 70 à 80 cm dans le centre de Courthézon.

....Le p'tit plus

Sur le côté gauche du parapet du pont, vous pouvez voir un repère de crue indiquant la hauteur d'eau atteinte par une crue de la Seille le 24 septembre 1924. Un orage très violent éclata dans l'après-midi du 23 septembre. Des pluies intenses s'abattirent sur le Vaucluse pendant quatorze heures d'affilée, entraînant des inondations dans de nombreuses communes.



## Le débit

Une des mesures couramment utilisées pour estimer l'importance d'un cours d'eau est le débit. Il s'agit de la quantité d'eau s'écoulant en un point donné sur un temps donné. Il s'exprime généralement en mètres-cubes par seconde ( $m^3/s$ ) ou en litres par seconde (l/s) pour les plus petits cours d'eau.

Pour que cette référence soit représentative, c'est-à-dire pour qu'elle soit le moins possible influencée par les variations saisonnières, on utilise des moyennes :

- le **débit moyen annuel**, qui fait la moyenne des débits journaliers sur une année
- le **module**, qui correspond au débit moyen inter annuel, soit une moyenne des débits moyens annuels sur une période donnée, par exemple trente ans.

Pour repère, voici les débits moyens annuels de différents cours d'eau :

Le Rhône : 1 700  $m^3/s$  (à Beaucaire, dans le Gard)

La Seine : 563  $m^3/s$  (au Havre, en Seine-Maritime)

La Durance : 180  $m^3/s$  (à Mirabeau, dans le Vaucluse)

L'Ouvèze : 25  $m^3/s$  (à Sorgues, dans le Vaucluse)

## Diviser pour soulager

Au nord de Bédarrides, la rivière se divise pour donner naissance à un contre-fossé appelé la Contre-Seille. Il s'agit d'un aménagement réalisé afin de décharger en partie le cours d'eau principal, limitant ainsi les débordements en cas de crue\*.

A votre **avis** ?

Trouvez la définition qui correspond à chacun des termes :

- |               |   |
|---------------|---|
| a. affluent   | 1. endroit où un cours d'eau se jette dans un autre |
| b. confluence | 2. bras issu de la division d'un cours d'eau        |
| c. défluent   | 3. cours d'eau qui se jette dans un autre           |

Réponse : a3, b1, c2.



## 4. Fermer sa porte

Rendez-vous devant la Porte Belle-Croix.

### Les pieds dans l'eau

De part et d'autre de la Seille, les maisons sont exposées aux inondations\*. Si l'on veut éviter tout danger, la première solution est de ne pas s'installer en zone inondable ! Cela paraît évident et pourtant, à partir des années 70, de nombreuses communes se sont développées sans tenir compte des contraintes du milieu, que ce soit par méconnaissance ou non. Aujourd'hui, cela devient de moins en moins possible avec l'instauration des **Plans de Prévention des Risques (PPR)**.



Fontaine de la Porte Belle-Croix (milieu XIX<sup>e</sup> siècle).

### Les PPR

Les Plan de Prévention des Risques (PPR, PPRI pour les inondations) permettent de réglementer l'aménagement du territoire en fonction de l'exposition aux risques naturels et technologiques majeurs. Ce document comprend des cartes définissant les zones d'aléa (là où le phénomène peut se produire), situant les enjeux (l'homme, ses biens et son environnement) et déterminant ainsi les espaces à risques (là où un aléa et des enjeux se combinent) avec différents niveaux de gravité. Courthézon est concerné par le PPRI du Bassin Versant\* de l'Ouvèze et de ses affluents (en cours d'étude mais partiellement applicable à la date de parution du présent topoguide<sup>2</sup>)

2 : 2012.



### S'adapter

A défaut de s'installer ailleurs, certaines mesures permettent de diminuer le risque. Tout d'abord, il est préférable de prévoir un étage, afin de pouvoir monter une partie des biens et se mettre à l'abri. Ensuite, vous remarquerez, de l'autre côté du Boulevard Victor Hugo, que la pharmacie et certaines maisons alentour sont légèrement surélevées. Peut-être que les débordements de la Seille n'en sont pas la cause, mais le résultat n'en sera pas moins une mise hors d'eau ou une inondation\* moindre. Enfin, solution que l'on peut envisager même une fois la maison construite, certaines habitations sont protégées par des batardeaux. Passez la Porte Belle-Croix et allez observer le bas de la première porte à gauche. Vous remarquerez des rainures métalliques de part et d'autre. Elles permettent d'insérer une planche qui barre le passage à l'eau en cas d'inondation. En regardant bien tout au long du parcours, peut-être trouverez-vous d'autres maisons équipées de ce système.

### ....Le p'tit plus

Les batardeaux sont un système hérité du Moyen-âge. A cette époque, certaines villes en installèrent aux portes de leurs remparts. Certains servent encore aujourd'hui à fermer le centre en cas de montée d'inondation. C'est le cas, par exemple, à Avignon <sup>1</sup>.

1 : Voir le topoguide « *Avignon, au fil des crues du Rhône* », sur demande auprès du CME ou téléchargeable sur le site [www.cme-cpie84.org](http://www.cme-cpie84.org).



## 5. Pom...pieds dans l'eau !

Rendez-vous au numéro 23 du Boulevard Victor Hugo.

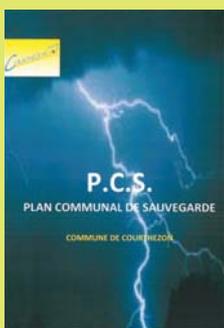
Vous vous trouvez devant l'ancienne caserne des pompiers de Courthézon. Depuis juillet 2011, les sapeurs-pompiers ont rejoint ceux de Jonquières dans un nouveau centre de secours commun situé au lieu-dit « les plaines ». Vu la proximité de la Seille, vous pouvez constater qu'en cas d'inondation\* les pompiers étaient parmi les premiers à avoir les pieds dans l'eau!

Sur le toit du bâtiment se trouve une sirène qui permettait de donner l'alerte.



### Gestion de crise

En cas de crue\* importante, l'alerte est donnée au maire par les services de l'Etat, ou parfois, avant, par des personnes ayant observé les rivières à l'amont\*. De plus, Courthézon bénéficie, à travers la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze (CCPRO) qui le finance, du système de prévision des inondations « PREDICT »<sup>1</sup>.



La surveillance des cours d'eau se fait sur place et sur le site [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) qui donne leur évolution en temps réel.

Les riverains sont tenus informés de la situation et de la conduite à tenir via le mégaphone mobile de la mairie et par téléphone grâce au système d'alerte «VIAPPEL»<sup>2</sup> géré par la CCPRO. Enfin, les pompiers évacuent les habitants des zones inondées.

L'ensemble de cette procédure est consignée dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

1 : Basé sur une analyse en temps réel des phénomènes pluvio-orageux sur les cartes « radars ».

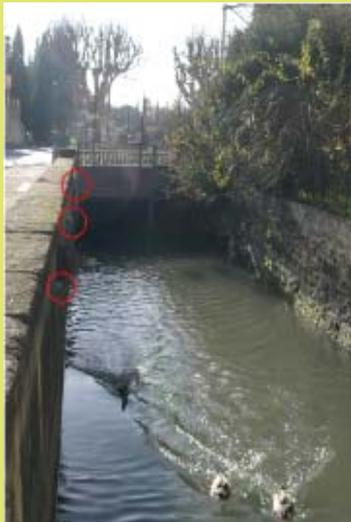
2 : Pour en bénéficier, pensez à communiquer votre numéro à la mairie ou à la CCPRO.



## 6. La circulation de l'eau

*Rendez-vous au bout du Boulevard Victor Hugo.*

Les grandes tiges en métal qui dépassent du pont sont des crémaillères. Elles font partie d'une triple martelière\*. Il s'agit d'un ouvrage de régulation du débit\* de la Seille. Trois vannes permettent de barer ou d'ouvrir le passage à l'eau en couissant le long des crémaillères. Si ce type d'ouvrage est parfois utilisé dans le cadre de la lutte contre les inondations, celui-ci est en fait destiné à l'arrosage. En fermant la martelière, on permet à l'eau de dériver dans des canaux d'irrigation.



### Déverser et refouler

Au bas du muret longeant la Seille, vous pouvez remarquer de petites ouvertures rondes. Il s'agit d'évacuations du pluvial qui permettent à l'eau de ruissellement de se déverser dans la Seille afin de ne pas inonder la route. La limite de ce système couramment utilisé est que lorsque la rivière est en crue\*... c'est elle qui risque de refouler vers la route !

### « Le saviez-vous ? »

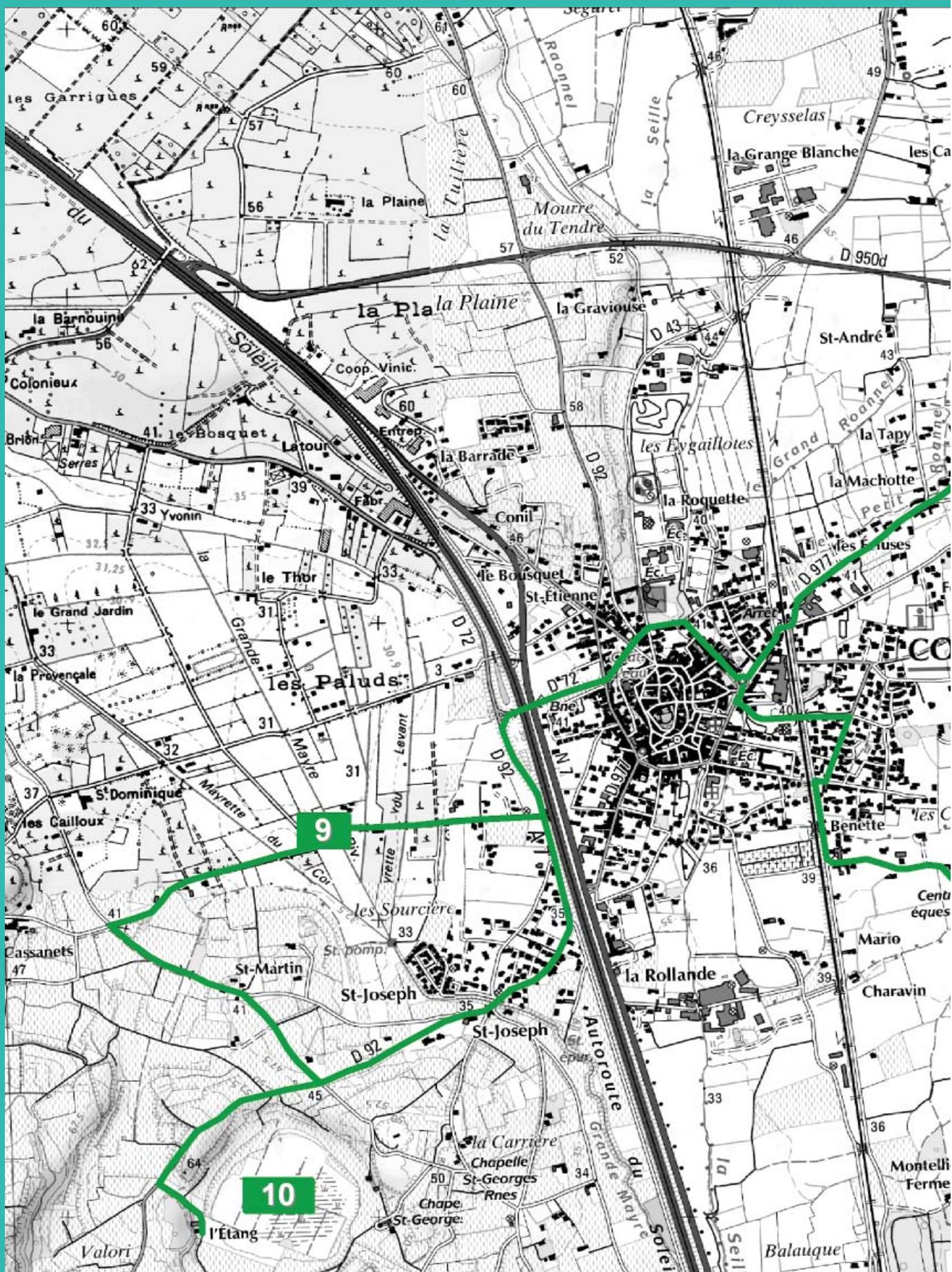
Lorsque la route est inondée, il n'est plus possible de voir où l'on met les pieds. Certains obstacles peuvent alors devenir très dangereux : marches, zone de courant fort, bouches d'égout soulevées... Pour cette raison, il est recommandé de ne pas sortir en cas d'inondation\*. Si vous y êtes obligé, prenez une canne ou un bâton pour tâter le sol devant vous.

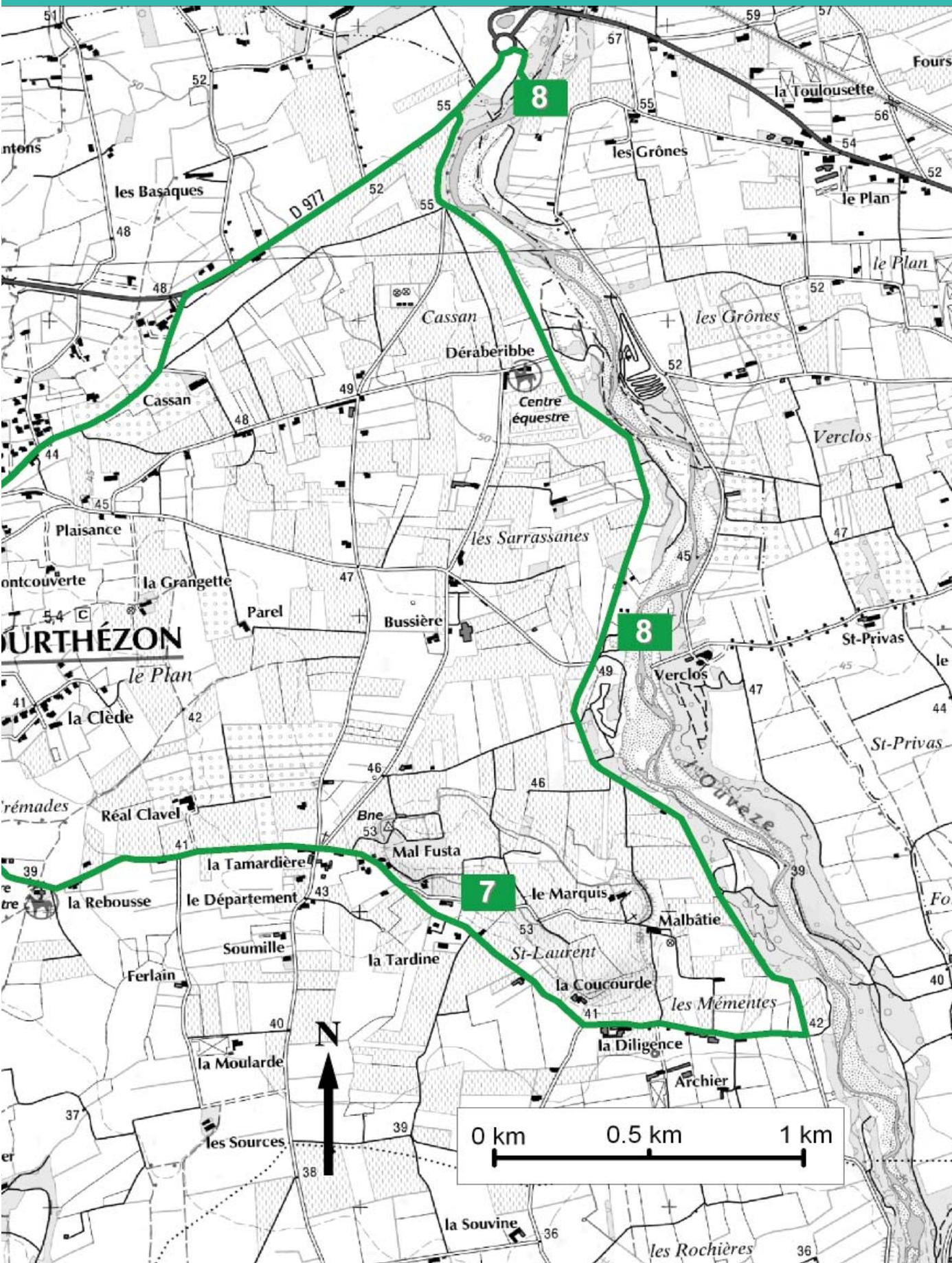
### Urbanisation et inondations

Dans un milieu « naturel », l'eau s'imprègne dans le sol, en particulier si la zone est boisée. En effet, le réseau racinaire facilite l'infiltration. Mais lorsque l'on urbanise, les constructions imperméabilisent le sol. En cas de débordement d'un cours d'eau et/ou de fortes pluies, l'eau ruisselle. Le système d'évacuation du pluvial peut s'avérer insuffisant face à ce trop-plein inhabituel.



# Parcours cycliste, dans la plaine





## 7. Les mas de la colline

Rejoignez la colline Saint-Laurent en suivant les pancartes du parcours cycliste de la CCPRO\*.



Autrefois, les habitants avaient une assez bonne connaissance de leur milieu et ils tenaient compte des contraintes et atouts locaux pour s'installer. On remarque que ce groupe de fermes est construit à proximité de l'Ouvèze. Cela permettait de bénéficier de terres fertiles pour les cultures, grâce aux limons déposés lors des crues\*. Les habitations sont situées sur une butte dont la hauteur les met hors d'eau en cas d'inondation\*.

...Le p'tit plus

En 1927, M. Emile Chabran, passionné de préhistoire, découvre dans son champ de la colline Saint-Laurent un habitat néolithique. Ses fouilles ont permis de découvrir une quarantaine de foyers de cabane, des silos, de nombreux objets, des restes de la faune locale d'alors et des sépultures.

### Protéger son habitation

Certaines mesures peuvent être prises dès la construction, comme l'utilisation de matériaux imputrescibles (jusqu'à la hauteur estimée de la plus haute crue\*), l'installation d'un système de mise hors circuit automatique, la mise en hauteur des prises, etc.

A votre niveau, vous pouvez adapter votre maison en installant les appareils électriques en hauteur, en vous équipant de batardeaux\* et de couvercles pour les bouches d'aération. Si vous avez un étage, placez-y autant que faire se peut les meubles et objets de valeur craignant l'humidité.



## 8. Sur les rives de l'Ouvèze

Rendez-vous sur le chemin de la digue qui longe l'Ouvèze, puis continuez jusqu'au pont de Beauregard.

.....Le p'tit plus

Comme son nom l'indique, le chemin suit la digue de l'Ouvèze. Construite au XIX<sup>ème</sup> siècle pour protéger la plaine agricole, elle était à l'origine constituée de terre et de pierres dont une partie fut prélevée sur les débris de l'ancien château du centre de Courthézon.

### Une rivière menaçante

Vous êtes ici en rive droite de l'Ouvèze. Cette rivière, qui prend sa source dans le massif des Baronnies, parcourt 90 km avant d'aller se jeter dans le Rhône au niveau de la commune de Sorgues. Elle connaît des variations de débit\* importantes dues à son régime torrentiel. En période d'étiage\*, c'est-à-dire aux plus basses eaux, elle peut être presque à sec, alors qu'elle a inondé le centre de Bédarrides jusqu'à 2,20 m de hauteur (à la mairie) en septembre 1992<sup>1</sup>.

1 : Voir le topoguide « Bédarrides, à la confluence des sept rivières », sur demande auprès du CME ou téléchargeable sur le site [www.cme-cpie84.org](http://www.cme-cpie84.org).



A votre **avis** ?

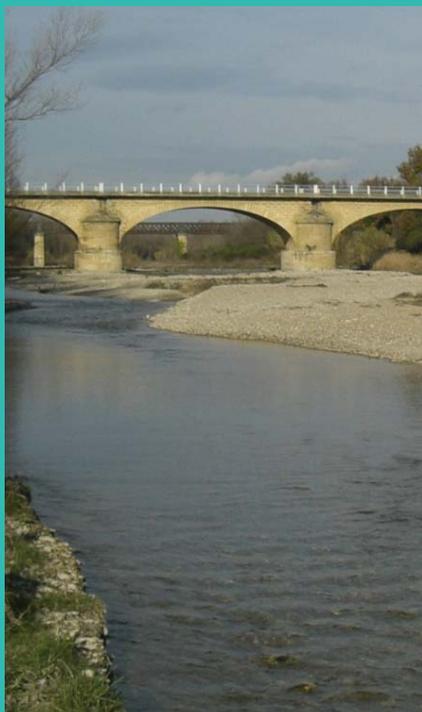
*Il fut un temps où l'on traversait l'Ouvèze à Verclos. Par quel moyen selon vous ?*

*Réponse : voir ci-dessous « De Verclos... ».*



### De Verclos...

Au fil du temps, différents moyens ont permis de franchir l'Ouvèze entre Courthézon et Sarriens. Verclos était autrefois un passage à gué grâce à une profondeur moindre à cet endroit. On suppose que la bâtisse installée de l'autre côté abritait alors une douane permettant de faire payer un droit de passage aux personnes qui traversaient.



### ... à Beauregard

Traverser une rivière, surtout une rivière torrentielle, n'est pas chose facile.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, un bac à trille était installé à proximité du domaine de Beauregard. Il s'agit d'un système où une barque effectue la traversée le long d'un câble tendu entre les deux rives. Le bac à trille était notamment très adapté aux tumultes des crues\*, ce qui n'est pas toujours le cas des ponts qu'il faut concevoir en conséquence. En regardant les piles de ce pont, vous remarquerez la forme en pointe arrondie : il s'agit d'une étrave. Elle permet de casser la force du courant et de laisser passer les **embâcles** de part et d'autres (du côté où vous vous trouvez, à l'aval\* du pont, l'étrave n'est là que pour la symétrie de l'ouvrage).



Source : SIBSOMV

## Les embâcles

Lorsque le cours d'eau déborde hors de son lit mineur\*, il emporte tout ce qu'il trouve, qu'il s'agisse de bois comme de voitures. Ces éléments peuvent être bloqués et s'accumuler dans les passages étroits comme les ponts. Cela forme alors un barrage qui retient l'eau en amont\*. On appelle embâcles les éléments transportés pouvant obstruer le cours d'eau, ainsi que le barrage ainsi formé.

Lorsque la retenue est trop importante, la force de l'eau finit par faire rompre l'ouvrage de manière brutale.

L'accumulation de l'eau en amont entraîne aussi un risque de surverse, c'est-à-dire un débordement au-dessus d'une levée, telle qu'une digue.

## 9. Les Paluds

Rendez-vous sur le Chemin des Sourcières.

### Des noms révélateurs

Le nom de ce quartier, « les Paluds », vient du latin *palus, paludis* qui signifie « marais ». En effet, cette zone était particulièrement humide. Un réseau de canaux et fossés, appelés mayres\*, ayant la double fonction de drainage et d'irrigation, permet d'assainir la plaine et de la rendre cultivable.



### Entretien des lits

Pour faciliter l'écoulement et éviter la formation d'embâcles\*, il est nécessaire de nettoyer régulièrement les lits\* des mayres, fossés et canaux.

A Courthézon, c'est une ASA (Association Syndicale Autorisée) qui se charge de l'entretien de ce réseau.

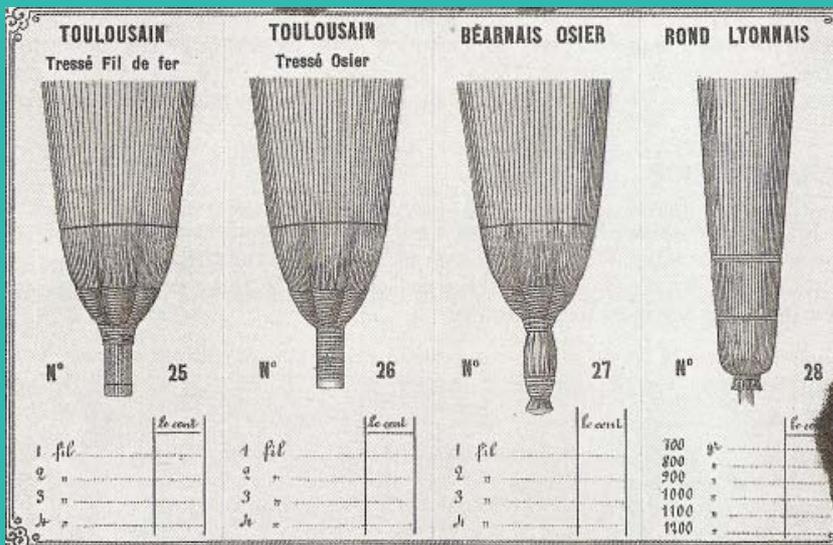
### Trop-plein

En cas de fortes pluies, les débordements de ce réseau secondaire viennent s'ajouter aux inondations\* des principaux cours d'eau. De plus, les mayres, ne pouvant plus s'écouler dans la Seille, refoulent et surinondent leurs abords. C'est pourquoi, bien qu'éloigné de la Seille et de l'Ouvèze, ce quartier est particulièrement exposé aux inondations.



### Du vin et des balais

Plusieurs types de cultures occupèrent la plaine fertile de Courthézon (vignes, mûriers, oliviers, pommes de terre, céréales, etc.). Mais des périodes de famines importantes, au XVIII<sup>ème</sup> siècle et au début du XIX<sup>ème</sup>, amenèrent peu à peu les agriculteurs à se spécialiser. Au XX<sup>ème</sup> siècle, la vigne commença à occuper une place de plus en plus importante, jusqu'à devenir aujourd'hui la principale culture.



Un bon exemple de l'adaptation des cultures aux contraintes locales est celle du sorgho. Cette céréale robuste supporte aussi bien la sécheresse que l'immersion, deux situations courantes dans les plaines inondables méditerranéennes. Sa tige était utilisée pour la fabrication des balais et cette industrie connut un tel essor à Courthézon qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle le village était devenu la « capitale du balai ».



# 10. L'éponge de Courthézon

Rendez-vous à l'Etang salé.



Ce site est une zone humide accueillant une riche biodiversité. La volonté de protéger ce lieu a permis son classement en Espace Naturel Sensible (ENS). Ce label implique de « préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues\* et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels » (article L.142-1 du code de l'urbanisme).

Le tour de l'étang est aménagé de manière à accueillir du public dans un but de sensibilisation : sentier (accessible aux personnes à mobilité réduite), cabane d'observation, panneaux d'information (traduits en écriture braille).

## Accueillir les crues

Comme l'indique le code de l'urbanisme (voir ci-dessus), les ENS doivent pouvoir servir, voire retrouver leur rôle originel, de Zone d'Expansion des Crues (ZEC). Il s'agit d'un espace dans lequel, lors des inondations\*, le trop-plein va venir s'étaler, limitant ainsi le niveau de la crue à l'aval\*. Ici, il ne s'agit pas d'une zone d'expansion à proprement parler puisque les débordements des proches cours d'eau ne peuvent rejoindre cette partie à cause du dénivelé. En revanche, l'étang permet la rétention des eaux lors de fortes pluies, limitant ainsi le ruissellement dans les zones urbanisées.

## ... Le p'tit plus

La légende raconte qu'une fille de Bozon, Roi d'Arles et Comte d'Orange, s'enfuit avec un des guerriers de son père. Voulant semer les gens du roi qui les poursuivaient, les amoureux décidèrent de traverser l'étendue d'eau alors appelée « Lac salé ». Un orage fit chavirer leur embarcation et les amants se noyèrent...



*La porte Belle-Croix et la fontaine vues par Soubeyras.*

# Glossaire

\* **Affluent** : cours d'eau qui se jette dans un autre.

\* **Amont** : partie du cours d'eau d'où vient l'eau.

\* **Aval** : partie du cours d'eau en direction de l'embouchure.

\* **Bassin versant** : zone dans laquelle l'ensemble des gouttes d'eau ruissellent vers un même exutoire : cours d'eau, lac, mer ou océan.

\* **CCPRO** : Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.

\* **Centennale** : se dit d'une crue qui a un risque sur cent, chaque année, de se produire.

\* **Confluence** : endroit où un cours d'eau se jette dans un autre.

\* **Crue** : augmentation du débit dans le lit d'un cours d'eau.

\* **Débit** : quantité d'eau passant en un même point en un temps donné. On le mesure en mètre cube par seconde ( $m^3/s$ ) ou en litre par seconde (l/s).

\* **Décrue** : suite à une crue, diminution du débit et retour du cours d'eau dans son lit mineur lorsqu'il en était sorti.

\* **Défluent** : bras issu de la division d'un cours d'eau et qui ne rejoint pas le cours principal.

\* **Embâcle** : élément transporté par le cours d'eau et pouvant entraîner son obstruction lors du passage en un point étroit, tel qu'un pont. C'est aussi le nom donné au barrage naturel ainsi formé.

\* **Embouchure** : endroit où le fleuve se jette dans la mer.

\* **Étiage** : période à laquelle un cours d'eau est à son plus bas niveau.

\* **Écrêtement** : réduction du débit maximal d'une crue.

\* **Inondation** : débordement du cours d'eau en dehors de son lit mineur. Des zones habituellement hors d'eau sont immergées.

\* **Lit mineur, majeur** : le lit mineur est le chenal dans lequel s'écoule le débit moyen annuel d'un cours d'eau. Le lit majeur est l'espace le plus large occupé par le cours d'eau en débordement. Il est défini par la plus grande inondation connue.

\* **Martelière** : vanne permettant de réguler le débit.

\* **Mayre** : fossé d'écoulement (nom provençal).

\* **Méandre** : sinuosité d'un cours d'eau.

\* **PCS** : Plan Communal de Sauvegarde.

\* **PPRI** : Plan de Prévention des Risques Inondation.

\* **ZEC** : Zone d'Expansion des Crues.

# Comment se protéger en cas d'inondation ?

Avant	Pendant	Après
<ul style="list-style-type: none"><li>* prévoir quelques affaires (radio à piles, lampe torche, bouteille d'eau, papiers personnels, médicaments vitaux, vêtements)</li><li>* mettre au sec les meubles, objets, matières et produits</li><li>* obturer les entrées d'eau</li><li>* garer les véhicules à l'abri, en hauteur par exemple</li><li>* faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* ne pas prendre la voiture</li><li>* ne pas aller chercher les enfants à l'école</li><li>* couper l'électricité et le gaz avec précaution</li><li>* monter aux étages</li><li>* suivre les consignes à la radio (France Bleu Vaucluse 98.8 FM ou 100.4 FM)</li><li>* n'évacuer que si l'on en a reçu l'ordre</li><li>* ne pas boire l'eau des puits</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* aérer</li><li>* désinfecter à l'eau de javel</li><li>* chauffer dès que possible</li><li>* ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche</li></ul>

## Pour en savoir plus

### ■ sur le risque inondation :

[www.prim.net](http://www.prim.net) (portail des risques majeurs réalisé par le ministère en charge du développement durable),

[www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) (suivi des cours d'eau en temps réel).

### ■ sur Courthézon :

[www.courthezon.fr](http://www.courthezon.fr)

### ■ sur le CME :

[www.cme-cpie84.org](http://www.cme-cpie84.org)

## Bibliographie

(1991), *Courthézon*, Ville de Courthézon, impr. Maury, 160p.

## Remerciements

### **Commune de Courthézon :**

Alain Rochebonne, maire de Courthézon

Andrée Milhaud, adjointe déléguée à la Culture et à la Communication

Alain Milhaud, ancien président de l'Office de Tourisme

Magali Romanowski, chargée de communication

Pascal Ruiz et Olivier Giuliano, urbanistes

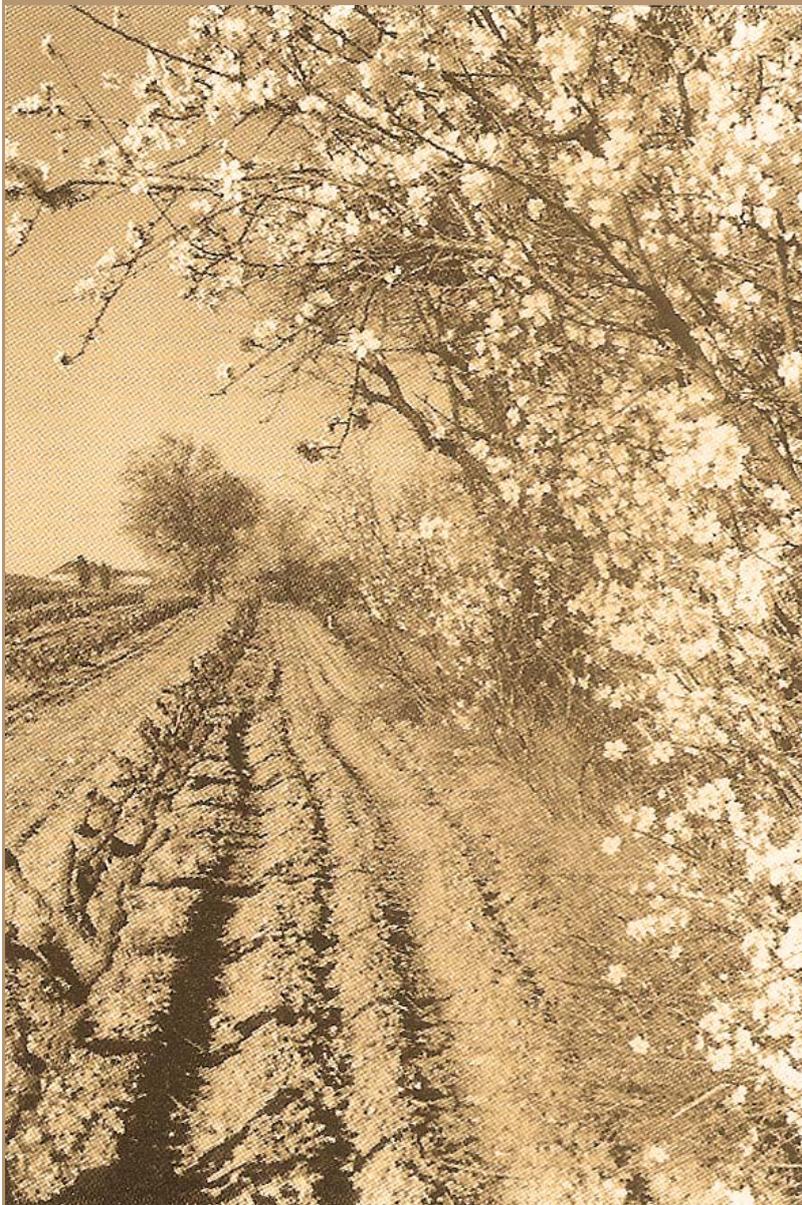
Chantal Maurin, conseillère en séjour à l'Office de tourisme intercommunal

### **Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze :**

Sandrine Fournier-de-Boissoudy, directrice de l'Office du Tourisme

Charlotte Croset, chargée de développement touristique

Frank Souciet, chargé de mission eaux et milieux aquatiques



### **Crédits :**

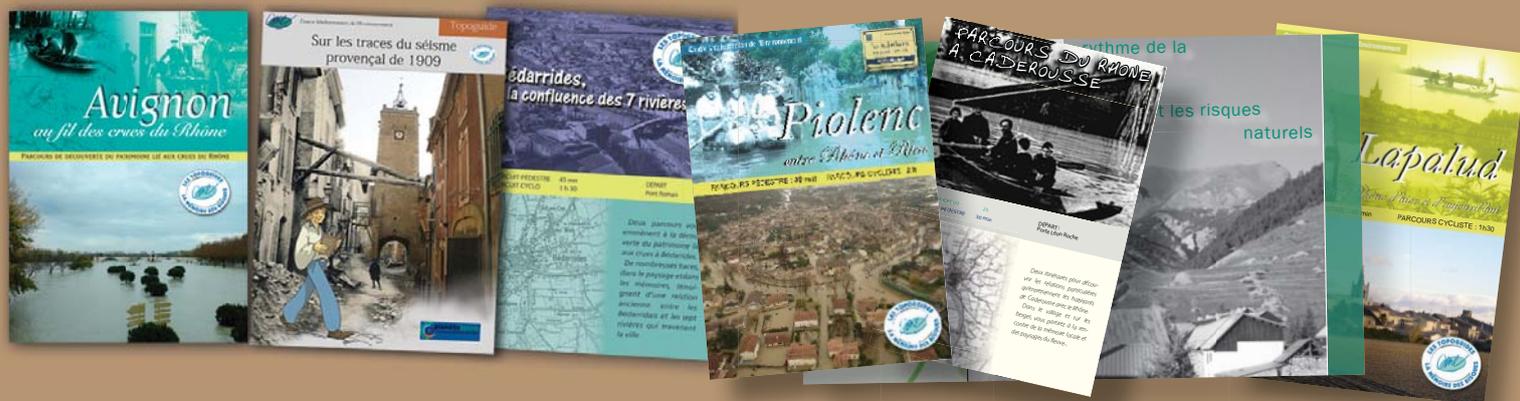
Les images anciennes sont issues de l'ouvrage *Courthézon*. Les illustrations privées dont la source n'est pas précisée appartiennent au CME – CPIE 84.

### **Réalisation :**

Sandrine Nordberg, Pôle Risques du CME – CPIE 84.

# Les topoguides « la mémoire des risques »

Déjà parus :



RÉALISÉS PAR LE CME :

« Avignon, au fil des crues du Rhône »  
(Vaucluse)

« Bédarrides, à la confluence des 7 rivières »  
(Vaucluse)

« Piolenc, entre Rhône et Rieu »  
(Vaucluse)

« Lapalud, entre Rhône d'hier et d'aujourd'hui »  
(Vaucluse)

« Les eaux de Sarrians »  
(Vaucluse)

RÉALISÉS DANS LE CADRE DE CAMPUS<sup>1</sup> ORGANISÉS PAR LE CME :

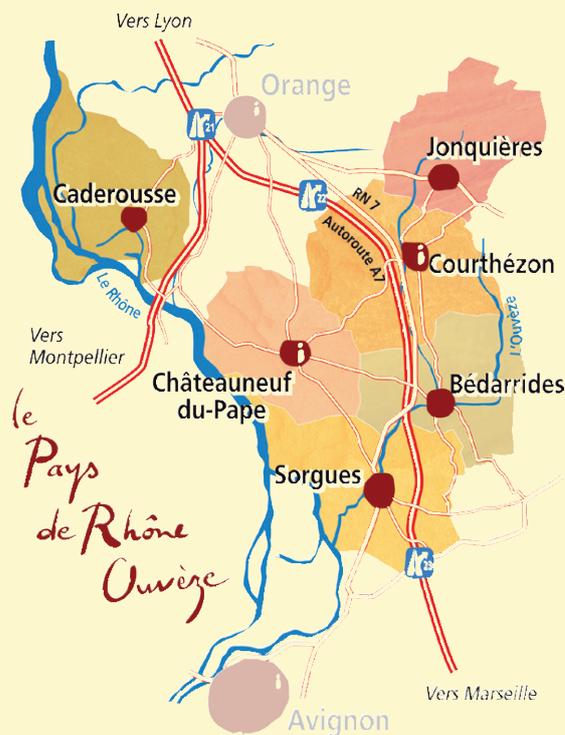
« Au rythme de la montagne, l'homme et les risques naturels »  
(Ceillac, Parc Naturel Régional du Queyras)

« Parcours du Rhône à Caderousse »  
(Vaucluse)

« Sur les traces du séisme provençal de 1909 »  
(Bouches-du-Rhône)

<sup>1</sup> : Atelier d'étude et de terrain euroméditerranéen et interdisciplinaire au cours duquel des étudiants et jeunes professionnels réalisent une mission pour un territoire donné. Pour en savoir plus : [www.cme-cpie84.org](http://www.cme-cpie84.org)

Les antennes de l'Office  
de Tourisme intercommunal  
Provence Rhône et Ouzège  
vous accueillent à  
Châteauneuf du Pape  
et à Courthézon !



**Antenne de**

**CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE**

Place du Portail  
84230 Châteauneuf-du-Pape  
Tél : 04 90 83 71 08

[chateauneufdupape@paysprovence.fr](mailto:chateauneufdupape@paysprovence.fr)

Horaires d'ouverture :

Tous les jours (sauf le dimanche) de  
9h30 à 18h, de Juin à Septembre

Tous les jours (sauf Mercredi et  
Dimanche) de 9h30 à 12h30 et de  
14h à 18h, d'Octobre à Mai.

**Antenne de**

**COURTHÉZON**

1, place Nassau  
84350 Courthézon  
Tél : 04 90 70 26 21

[courthezon@paysprovence.fr](mailto:courthezon@paysprovence.fr)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 12h  
et de 15h à 18h, en Juillet et en  
Août.

Du mardi au samedi de 14h à 18h,  
de Septembre à Juin.

Retrouvez sur [www.pays-provence.fr](http://www.pays-provence.fr) l'ensemble des loisirs de plein-air proposés sur notre territoire, ainsi que les manifestations culturelles et festives programmées, l'offre en hébergement de tourisme, etc...



Au sud de la Communauté, la confluence du Rhône (à gauche) et de l'Ouzège (à droite) s'ouvre sur les célèbres vignobles de la Vallée du Rhône

# COURTHÉZON, depuis les douves jusqu'à l'Ouvèze



**Document réalisé  
par le Centre Méditerranéen de l'Environnement - CPIE 84**



Contact : Jean-Marc Décombe, Responsable du Pôle Risques  
Centre Méditerranéen de l'Environnement - CPIE 84  
25 boulevard Paul Pons - 84800 L'Isle sur la Sorgue  
Tél. 04 90 27 08 61 - Fax 04 90 86 82 19  
E-mail : [risques@cme-cpie84.org](mailto:risques@cme-cpie84.org)  
Site : [www.cme-cpie84.org](http://www.cme-cpie84.org)

